

Rapport économique annuel

Industrie alimentaire wallonne – 2016

Table des matières

Synthèse	2
1. Chiffre d'affaires, valeur ajoutée et production.....	6
2. Emploi.....	8
3. Employeurs.....	11
4. Investissements	12
5. Rentabilité et compétitivité.....	13
5.1 Compétitivité : fiscalité.....	14
5.2 Compétitivité : coûts salariaux	14
5.3 Compétitivité : coûts de l'énergie	16
6. Exportations et commerce extérieur	17
6.1 Répartition des exportations par marché d'exportations et par groupe de produits	18
Liste d'abréviations	

Synthèse

« Un maillon fort de l'industrie wallonne : investissements +12% »

L'industrie alimentaire reste sans conteste un maillon fort de l'industrie wallonne en 2016. Le secteur alimentaire voit augmenter depuis quelques années sa part dans l'emploi, les exportations, les investissements et le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie.

Il y a un potentiel important dans l'industrie alimentaire wallonne, ses investissements ont connu une hausse importante en 2016 (+12%), mais des risques planent sur l'avenir. Pour que la croissance et la création d'emplois continuent il faut que les conditions d'une bonne compétitivité soient réunies : l'accumulation de taxes et de cotisations hypothèque la croissance du secteur. En Wallonie, ce sont surtout les surcoûts énergétiques et la redevance kilométrique qui viennent s'ajouter aux cotisations sociales élevées et autres taxes comme la cotisation d'emballage et le dite « taxe santé ».

L'industrie alimentaire wallonne a investi 382 millions d'euros. Au cours de la période 2012-2016, la part de l'industrie alimentaire dans la totalité des investissements industriels est passée de 14,8% en 2012 à 24,8% en 2016.

« 21.395 salariés directs et 33.162 indirects : +4% de l'emploi »

En 2016, l'industrie alimentaire wallonne occupait un total de 21.395 travailleurs. Cela représente une augmentation de 4% (estimation) par rapport à 2015. Sur la période 2012-2016, l'emploi a augmenté de 2,3%. En 2016, l'industrie manufacturière wallonne occupait un total de 119.605 travailleurs. Cela représente une diminution de 0,2% par rapport à 2015. L'emploi dans l'industrie manufacturière a lui chuté de presque 6,6% pendant la période 2012-2016.

L'industrie alimentaire wallonne emploie en outre encore près de 33.162 travailleurs indirects, ce qui porte le nombre d'emplois liés à ce secteur à plus de 54.557 emplois au total. La part de l'industrie alimentaire wallonne dans l'emploi industriel total s'élève à 17,9% en 2016, alors qu'en 2012, elle n'était encore que de 16,3%.

« Un secteur de PME : taille moyenne des entreprises = 14,8 ETP »»

L'industrie alimentaire wallonne est un véritable secteur de PME. En 2015, presque 60% des entreprises de l'industrie alimentaires wallonnes occupaient moins de 5 travailleurs. Seules 14 entreprises occupaient plus de 250 travailleurs. La grande majorité des très petites entreprises (<5 travailleurs) sont des petites boulangeries.

« Croissance de la production de 5% mais pression sur les prix »

En 2016, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté de 1,5% pour atteindre 8 milliards d'euros. La croissance reste nettement plus élevée que dans les autres secteurs industriels en Wallonie (-0,7%). En 2016, le volume de production de l'industrie alimentaire a quant à lui augmenté de 5%. Donc, l'augmentation modérée du chiffre d'affaires s'explique par une diminution des prix à la production de l'industrie alimentaire wallonne. L'industrie alimentaire wallonne souffre aussi, comme les agriculteurs, des fluctuations des prix des matières premières. Sur la période 2012-2016, la croissance du chiffre d'affaires s'est élevée à 2,6% dans l'industrie alimentaire alors qu'elle a diminué de 3,5% pour l'industrie manufacturière.

« Balance commerciale de 831 millions d'euros »

En 2016, les exportations de l'industrie alimentaire wallonne ont été estimées à 4,26 milliards d'euros. Les exportations de l'industrie alimentaire ont augmenté de 1,5% par rapport à 2015. Pour la même année, les importations ont représenté une valeur de 3,43 milliards d'euros, ce qui correspond à un excédent de la balance commerciale de 0,8 milliards d'euros. Les principaux produits d'exportation de l'industrie alimentaire wallonne sont les produits laitiers, les préparations de légumes (les pommes de terre surgelées) et les boissons.

« La conquête des marchés hors de l'UE sera cruciale pour la croissance future de l'industrie alimentaire wallonne »

Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne restent principalement concentrées sur l'Union européenne et plus encore sur nos voisins directs avec 59,6% de l'ensemble de nos exportations. Néanmoins, la part de l'Europe de l'Est et les marchés en dehors de l'Europe ont augmenté depuis 2005. En 2016, 16% du total des exportations concernait des exportations en dehors de l'EU-15. En 2005 cette part était seulement de 13,6%. Les principaux produits d'exportation lointaine sont à nouveau les produits laitiers, les préparations de légumes (les pommes de terre surgelées) et les boissons. La conquête des marchés hors de l'EU-28 (les Etats-Unis, BRICS, NEXT-11,...) sera cruciale pour la croissance future de l'industrie alimentaire wallonne.

« Malgré le tax-shift, le handicap salarial se maintient à 17,5% »

La compétitivité de l'industrie alimentaire est sous pression. Le handicap salarial qui, malgré le tax-shift, se maintient à 17,5%, des surcoûts énergétiques qui ont augmenté de 337% depuis 2009 et une taxe kilométrique qui touche le cœur de l'industrie alimentaire étant donné l'intensité des transports dans le secteur. En raison de ces augmentations des coûts de l'énergie, des coûts du travail et de la fiscalité, on constate une baisse de la rentabilité depuis 2005.

« Depuis 2008, les achats transfrontaliers ont augmenté de 52% »

La TVA et les accises sur l'alimentation et les boissons sont nettement plus élevées que dans les pays voisins. La TVA sur les aliments transformés s'élève à 6% en Belgique, 3% au Luxembourg, 5,5% en France, 6% aux Pays-Bas et 7% en Allemagne. Suite aux accises et cotisations d'emballage, une bouteille d'1 litre de soda coûte 32 cents de plus qu'en France et 20 cents de plus qu'aux Pays-Bas. **Les achats transfrontaliers ont augmenté de 7,8% en 2016.** Depuis 2008, ces achats transfrontaliers augmentent de manière significative (+ 52%).

« Vieillesse des travailleurs et fonctions en pénurie dans la production »

L'évolution de la pyramide des âges des salariés actifs au sein de l'industrie alimentaire wallonne inspire de l'inquiétude. La part des moins de 50 ans est en baisse et le nombre des plus de 50 ans est en augmentation. En 2005, 17,1% des travailleurs de l'industrie alimentaire wallonne avaient plus de 50 ans, alors qu'en 2016 la part des plus de 50 ans est passée à 28,4%. L'industrie alimentaire wallonne a du mal à recruter de nouveaux travailleurs. Une grande part des plus de 50 ans, actifs au sein de l'industrie alimentaire, va prendre sa retraite dans les années à venir. Pour l'avenir de l'industrie alimentaire wallonne, il est crucial d'attirer plus de jeunes travailleurs qualifiés. Le problème du vieillissement dans l'industrie alimentaire est d'autant plus urgent qu'il y a un grand nombre de fonctions en pénurie. Ce sont surtout les profils techniques (comme les opérateurs et conducteurs de ligne) qui sont très difficiles à trouver.

L'exportation vers des marchés lointains sera d'une importance primordiale pour l'avenir de l'industrie alimentaire wallonne. Pour pouvoir conquérir ces marchés lointains, nos entreprises doivent être compétitives. Des mesures structurelles pour améliorer cette compétitivité (coûts salariaux, coûts énergétiques et taxes) sont donc nécessaires.

« Améliorer l'image et la visibilité avec Food.be – Small country. Great food. »

En même temps, la valeur ajoutée (réelle) des produits alimentaires doit augmenter. L'innovation et le « branding » des produits alimentaires belges en sont la clé. Pour améliorer l'image et la visibilité des produits alimentaires belges, FEVIA a développé le concept "**Food.be – Small country. Great food.**"

Chiffres clés de l'industrie alimentaire wallonne 2016

Indicateurs	2016*	Δ2015	Part dans l'industrie 2016
Chiffre d'affaires****	€ 8,033 mia	+1,5%	18,5%
Investissements ***	€ 382 mio	+12,2%	24,8%
Exportation	€ 4,265 mia	+1,5%	10,1%
Importation	€ 3,434 mia	+4,1%	/
Solde balance commerciale	€ 831 mio	-7,8%	/
Postes de travail **	21.395	+4,0%	17,9%
Equivalent temps plein**	17.636	+4,4%	17%
Lieux de travail **	1.441	-4,6%	28,1%

* estimations pour 2016 sur la base de chiffres provisoires

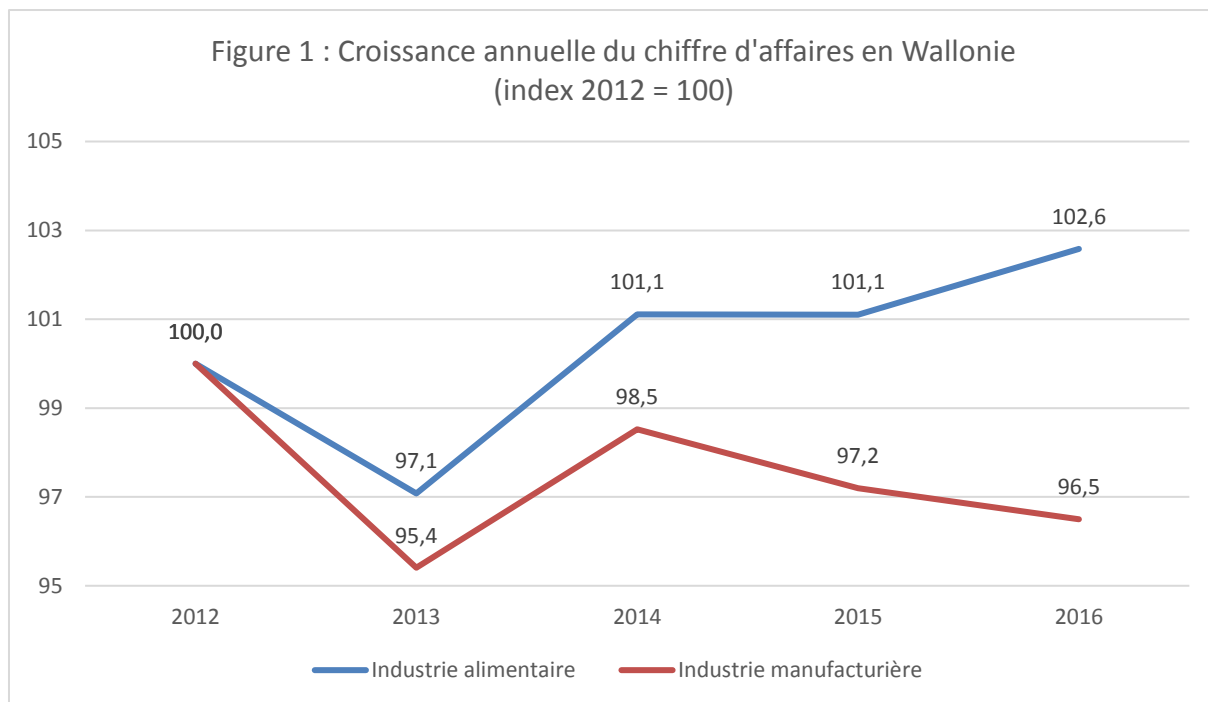
** estimation pour 2016 sur base des taux de croissance des statistiques centralisées Q2 2016

*** seulement connu pour la Wallonie et Bruxelles ensemble. Estimation sur base du nombre de travailleurs en Wallonie,

**** valeur connue pour les denrées alimentaires, estimation pour les boissons

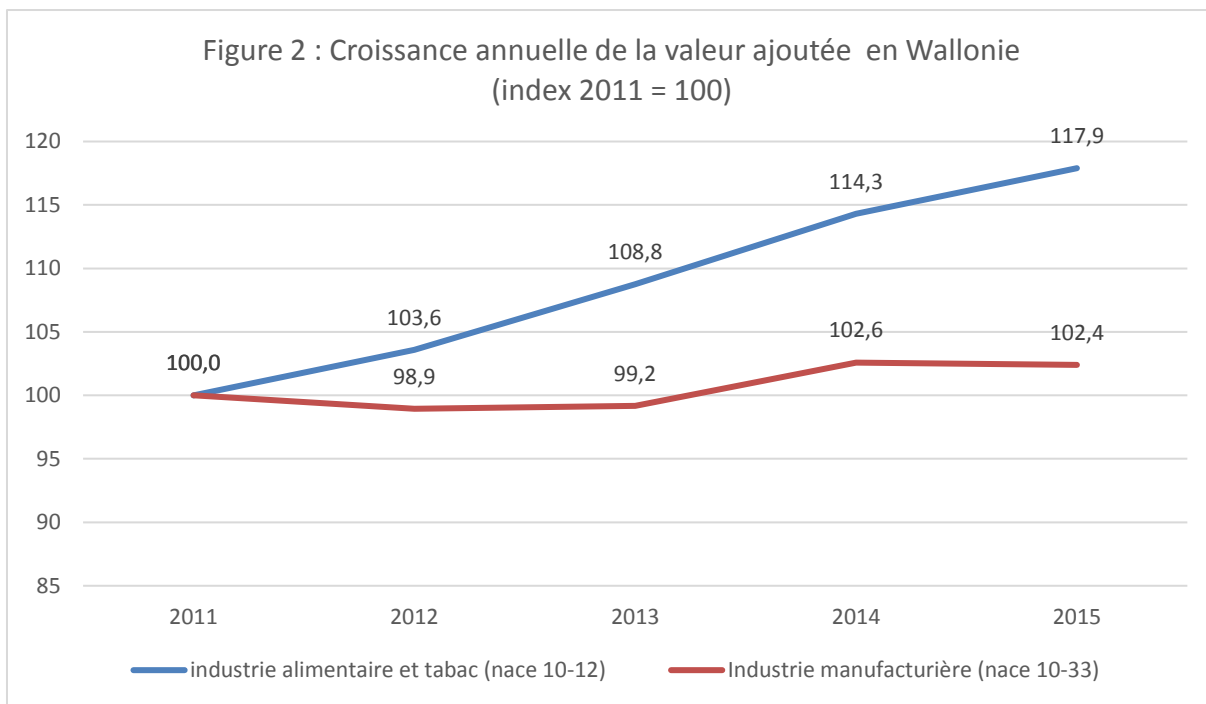
1. Chiffre d'affaires, valeur ajoutée et production

En 2016, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté de 1,5% et est estimé à 8 milliards d'euros. La croissance reste nettement plus élevée que dans les autres secteurs industriels en Wallonie (-0,7%). Sur la période 2012-2016, la croissance du chiffre d'affaires s'est élevée à 2,6% dans l'industrie alimentaire par rapport à -3,5% dans l'industrie manufacturière.



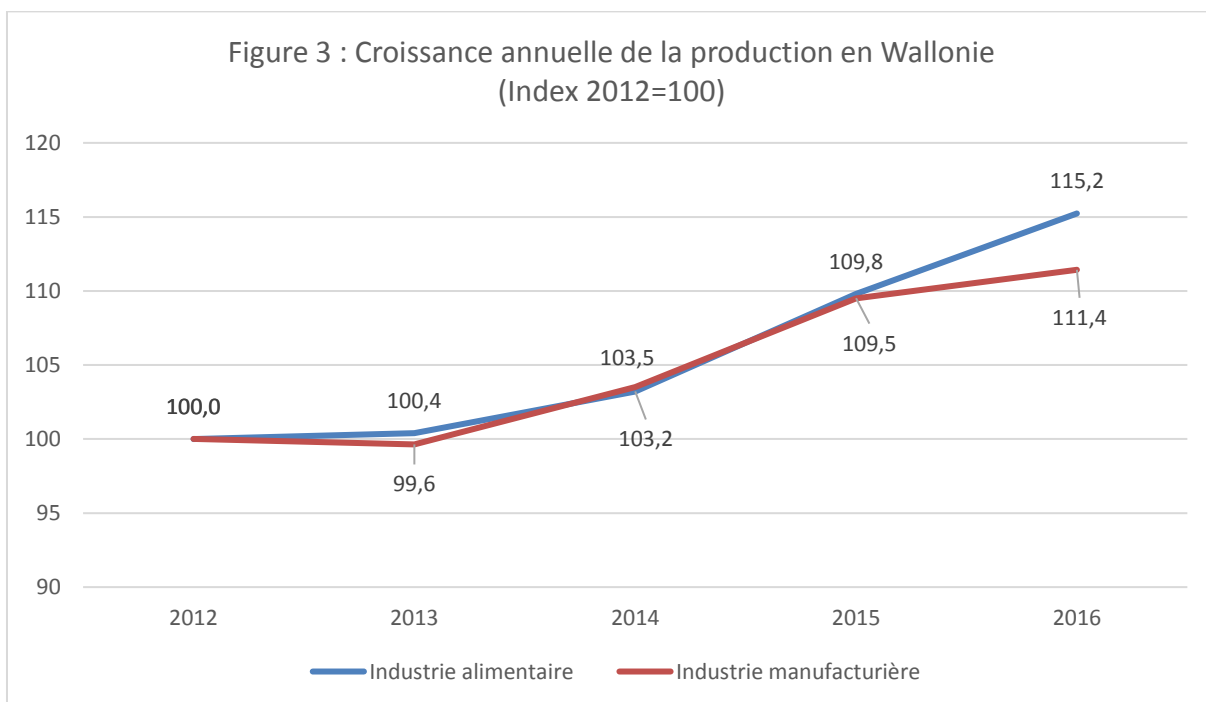
Source : DGSIE (déclarations T.V.A.)

La valeur ajoutée de l'industrie des produits alimentaires et du tabac a augmenté, dépassant les 1,8 milliards d'euros en 2015. Ce qui représente une hausse de 3,1 % par rapport à 2014. En comparaison avec 2011, la valeur ajoutée de l'industrie des produits alimentaires et du tabac a augmenté de près de 18 %. Dans l'industrie manufacturière, la valeur ajoutée n'a augmenté que de 2,4 % depuis 2011. Par conséquent, la part de l'industrie alimentaire dans la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière a augmenté, passant de 13% en 2011 à 15 % en 2015.



Source : BNB (comptes nationaux)

Selon les indices de production, la production de l'industrie alimentaire a crû en 2016 de 5%. En 2015 la production augmentait déjà de 6,4%. Au cours de la période 2012-2016, la production de l'industrie alimentaire a crû de 15,2%, contre 11,4% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Donc, la stabilisation du chiffre d'affaires en 2015 et la croissance modérée du chiffre d'affaires en 2016, s'expliquent par une diminution des prix à la production de l'industrie alimentaire wallonne.

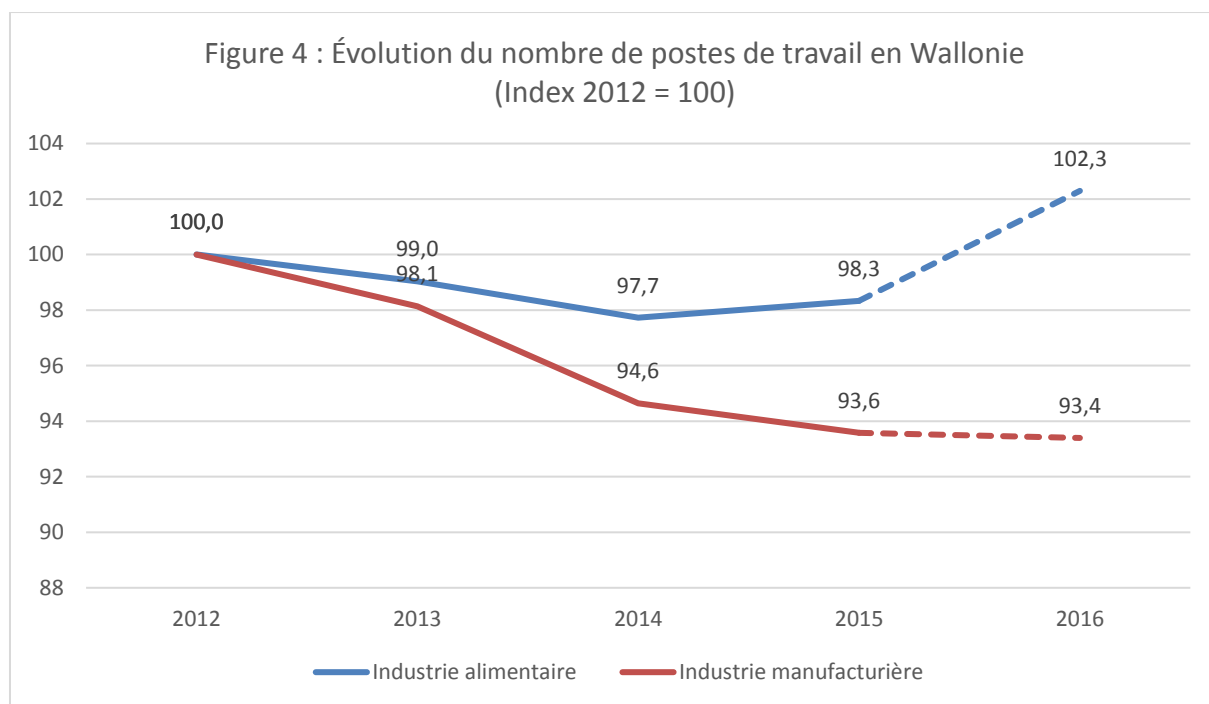


Source : Index de production, DGSIE (sur base des enquêtes PRODCOM)

2. Emploi

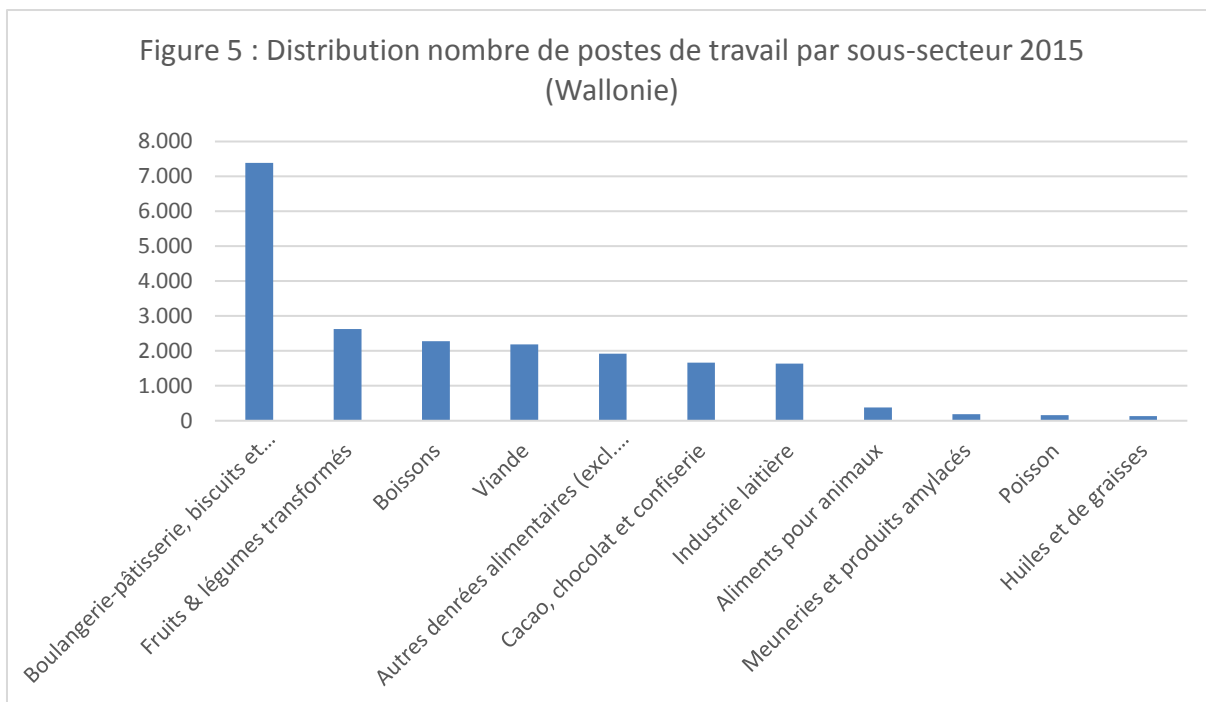
En 2016, l'industrie alimentaire wallonne occupait un total de 21.395 travailleurs (chiffres provisoires). Cela représente une augmentation de 4% (estimation) par rapport à 2015. Au cours de la période 2012-2016, l'emploi a augmenté de 2,3% (figure 4). En 2016, l'industrie manufacturière wallonne occupait un total de 119.605 travailleurs. Cela représente une diminution de 0,2% par rapport à 2015.

L'industrie alimentaire se présente donc de plus en plus comme un des piliers de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie Wallonne. L'emploi dans l'industrie alimentaire wallonne représente 17,9% de l'emploi industriel wallon, alors qu'en 2012, elle n'était encore qu'à 16,3%.



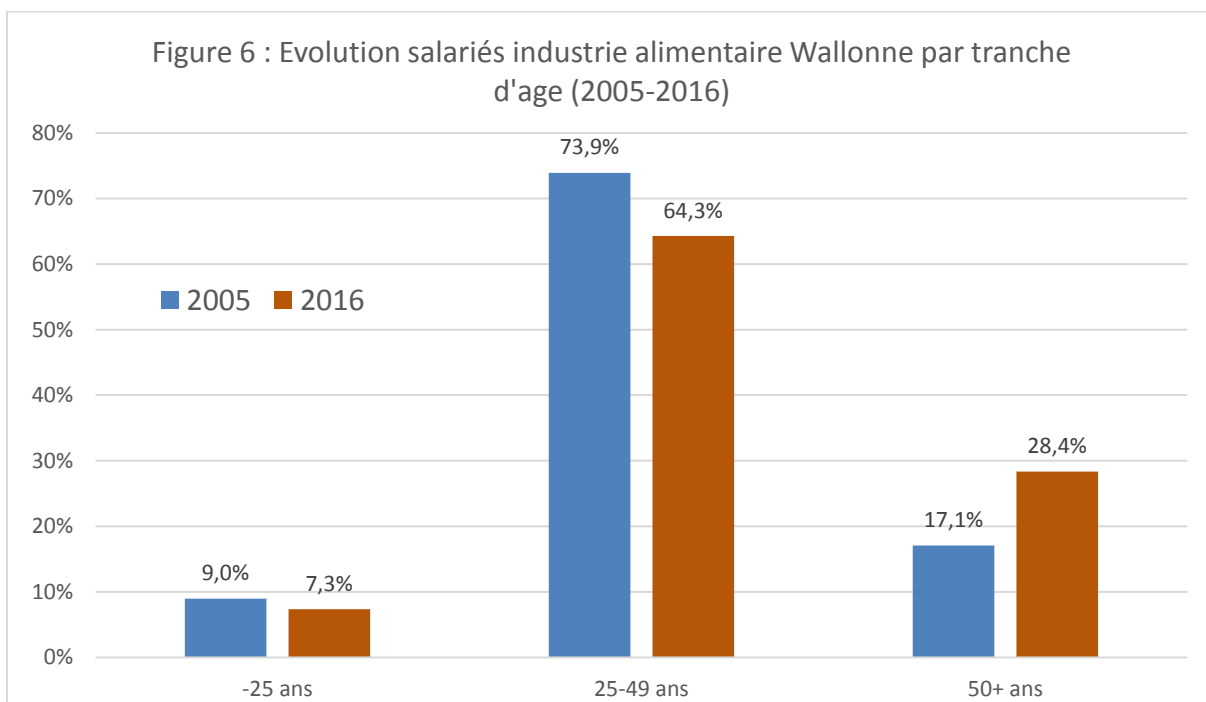
Source: ONSS (statistiques décentralisées)

Dans le figure 5, les sous-secteurs de l'industrie alimentaire sont classés par ordre d'importance (selon l'emploi dans le secteur). Les quatre plus grands secteurs en termes de l'emploi, à savoir les boulangeries-pâtisseries et biscuits, la transformation et conservation des fruits et légumes, la fabrication de boissons et la transformation de viande représentent 70 % de l'emploi dans l'industrie alimentaire wallonne.



Source: ONSS (statistiques décentralisées)

Le vieillissement a un impact important sur l'industrie alimentaire en Wallonie (figure 6). Le nombre total travailleurs reste plus ou moins stable, mais la proportion de personnes de moins de 50 ans est en baisse structurelle. Au cours des 5 à 10 prochaines années, une grande proportion de personnes de plus de 50 ans prendra sa retraite. Trouver de la main-d'œuvre jeune et bien qualifiée est donc une priorité pour l'industrie alimentaire wallonne.



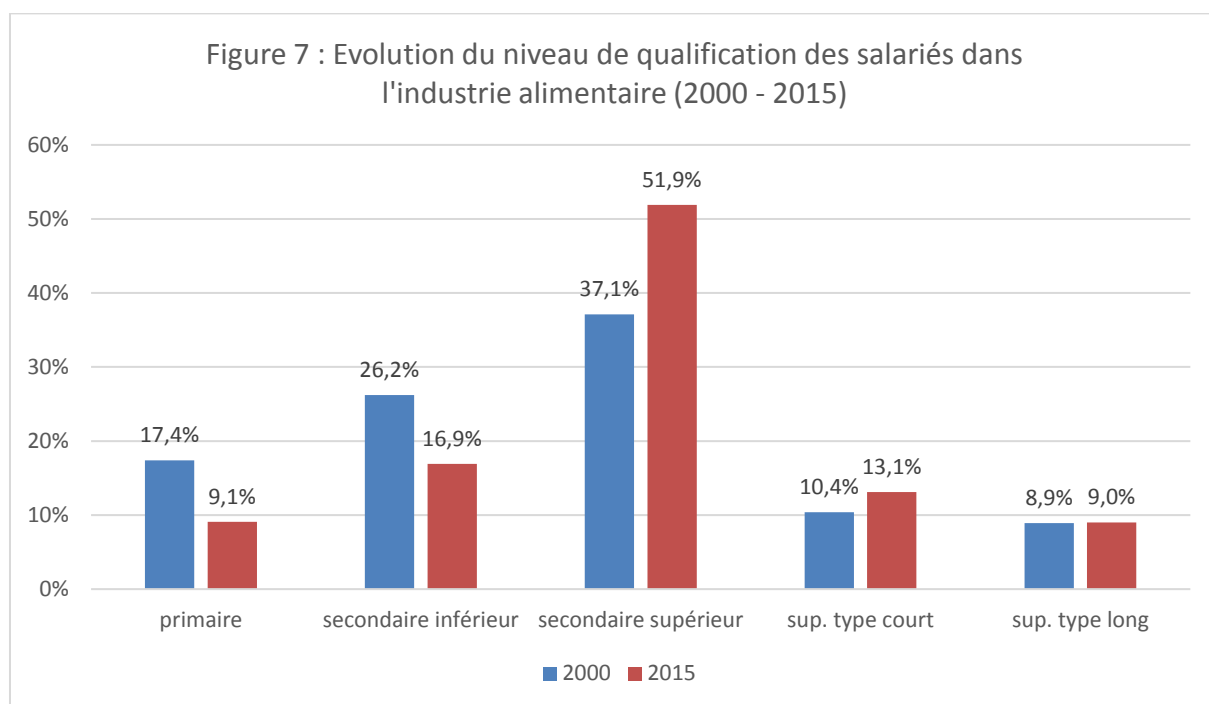
Source : WSE (donnés par Commissions Paritaires 118 et 220)

Selon la dernière enquête sur les forces de travail de 2015, 26% des travailleurs de l'industrie alimentaire sont peu qualifiés : 9,1% de ces travailleurs ont un diplôme de l'enseignement primaire et 16,9% un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur. 51,9% des travailleurs sont moyennement qualifiés et détiennent un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (figure 7).

Le personnel très qualifié représente 22,1% des travailleurs. 13,1% d'entre eux ont un diplôme de l'enseignement supérieur de type court, 9% un diplôme de l'enseignement supérieur de type long. Le graphique ci-dessous met en outre en évidence la nette diminution de la part des travailleurs peu qualifiés (formation primaire ou secondaire inférieur) durant la période 2000-2015 au profit des travailleurs disposant d'un diplôme de secondaire supérieur.

Un écart important demeure toutefois entre le niveau de qualification de l'industrie alimentaire et celui du reste de l'industrie et de l'ensemble du secteur privé. L'industrie alimentaire est un secteur qui emploie un nombre relativement élevé de peu qualifiés. Il apparaît aussi clairement que les secteurs non industriels emploient proportionnellement beaucoup plus de travailleurs très qualifiés par rapport aux autres secteurs industriels.

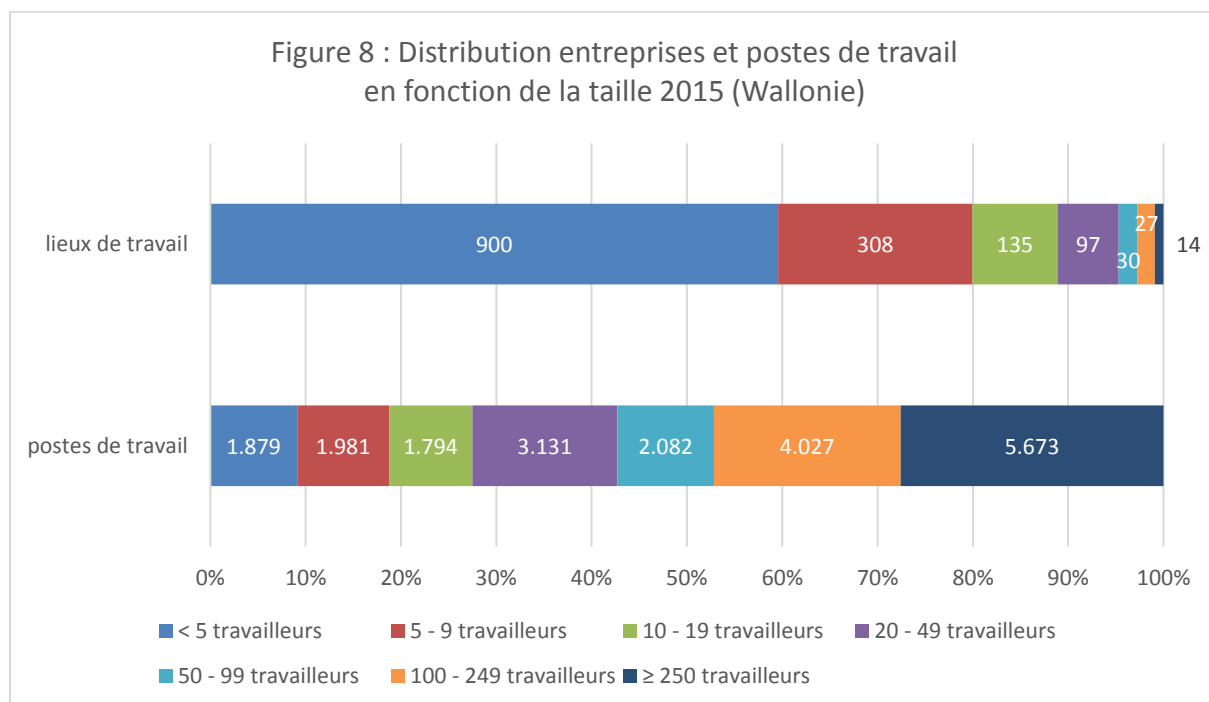
L'industrie alimentaire, avec son emploi stable, voire en légère croissance, fonctionne donc comme tampon pour les peu qualifiés.



Source : CCE et DGSIE (enquête sur les forces de travail)

3. Employeurs

L'industrie alimentaire wallonne est un véritable secteur de PME. En 2015, presque 60% des entreprises de l'industrie alimentaires wallonnes occupaient moins de 5 travailleurs. Seules 14 entreprises (lieux de travail) occupaient plus de 250 travailleurs. La grande majorité des très petites entreprises (<5 travailleurs) sont des petites boulangeries.



Source: ONSS (statistiques décentralisées), estimations IDEA-consult et FEVIA Wallonie

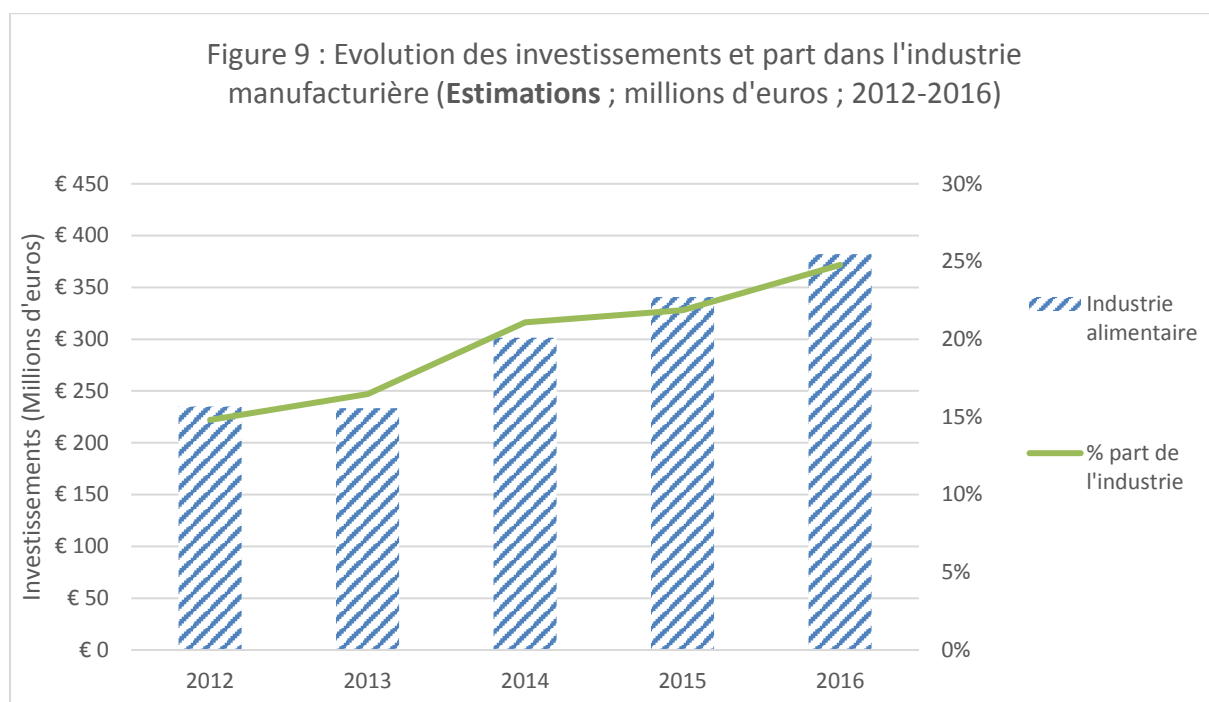
L'industrie alimentaire a connu une consolidation ces dernières années. Le nombre d'entreprises (lieux de travail) dans l'industrie alimentaire wallonne a diminué en 2016 (-4,6%). La taille moyenne des entreprises alimentaires wallonnes en 2016 est maintenant de 14,8 effectifs (estimation), alors qu'en 2012, elle était de 14,2 effectifs.

Ce processus de consolidation n'est qu'en partie expliqué par le recul des petites boulangeries. Il existe bel et bien une croissance d'échelle dans l'industrie alimentaire Wallonne. En fait, un processus de consolidation n'est pas par définition négatif, au contraire : cela peut mieux armer les entreprises dans un contexte international de plus en plus compétitif.

4. Investissements

En 2016, les investissements en immobilisation corporelle ont augmenté de 12,2%. L'industrie alimentaire wallonne a investi 382,1 millions d'euros (figure 9 ; estimations). Au cours de la période 2012-2016, la part de l'industrie alimentaire dans le total des investissements industriels a ainsi augmenté de 14,8% en 2012 à 24,8% en 2016.

Les investissements dans l'industrie alimentaire sont liés à la conjoncture. Après plusieurs années de forte croissance avant 2008, le secteur n'a pas échappé aux conséquences de la crise financière et économique de 2009 et 2010. Après 2010, les investissements de l'industrie alimentaire wallonne ont connu une croissance forte. Par précaution, il faut mentionner qu'il s'agit ici d'estimations.



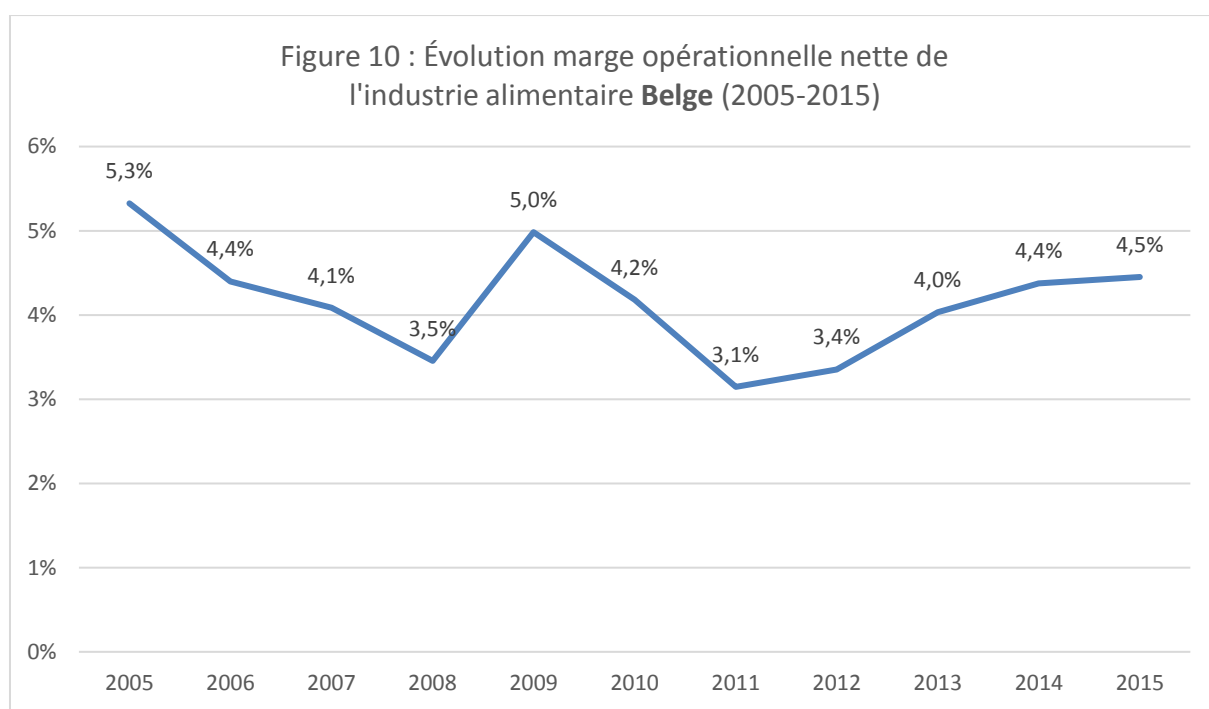
Source : DGSIE (déclarations T.V.A.), estimations IDEA-consult

5. Rentabilité et compétitivité

Il n'y a pas de données officielles disponibles concernant la marge bénéficiaire de l'industrie alimentaire wallonne, par conséquent, on utilise ici des données belges, qui peuvent être extrapolées pour l'industrie alimentaire wallonne.

La marge opérationnelle nette de l'industrie alimentaire (belge) a évolué ces dernières années vers le niveau de 2005-2009, après une forte baisse en 2010 et 2011. La restauration prudente des marges permet aux entreprises alimentaires d'effectuer des investissements (records) - comme auparavant - et d'augmenter l'emploi également. De cette façon, l'industrie alimentaire renforce sa position de maillon fort de l'industrie pour l'avenir.

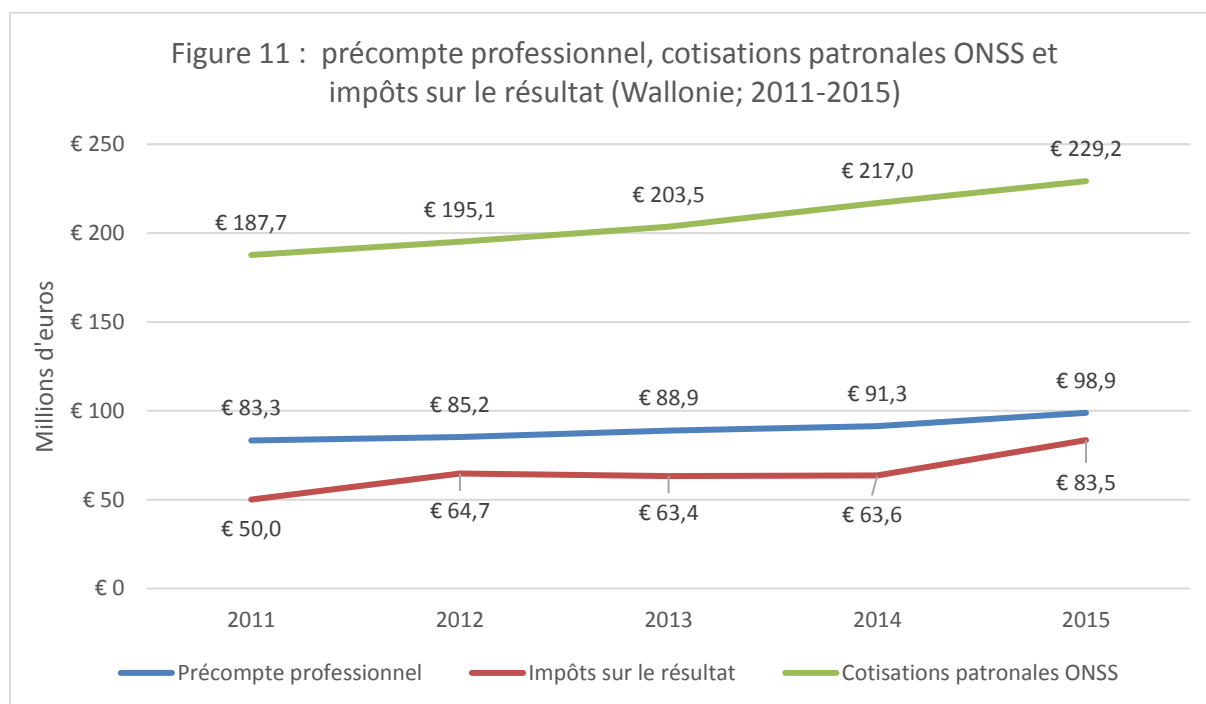
Néanmoins, à long terme, il y a une baisse de la rentabilité. L'analyse à long terme des facteurs de production nous apprend que la part du coût salarial se situe toujours au-dessus du niveau de 2005. La fiscalité et les coûts d'énergie ont augmenté de façon significative (infra). La volatilité de la rentabilité est aussi expliquée par la volatilité des prix des matières premières. Contrairement aux prix des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre et les coûts de l'énergie (via les surcoûts), sont fortement influencés par la politique (fiscale) du gouvernement.



Source : BNB (comptes nationaux ; SEC 2010)

5.1 Compétitivité : fiscalité

Depuis 2011, la charge fiscale sur l'industrie alimentaire wallonne a nettement augmenté. Sur base de calculs via Belfirst, on constate que les cotisations patronales ont augmenté de 187,7 millions en 2011 à 229,2 millions en 2015, soit une augmentation de 22,1%, tandis que le nombre de travailleurs au cours de cette période a seulement légèrement augmenté. Sur cette même période, le précompte professionnel a augmenté de 83,3 millions d'euro à 98,9 millions d'euro (+ 18,7%), l'impôt sur les sociétés a augmenté de 50 millions en 2011 à 83,5 millions en 2015 (+66,8%).



Source : Belfirst, estimations FEVIA Wallonie

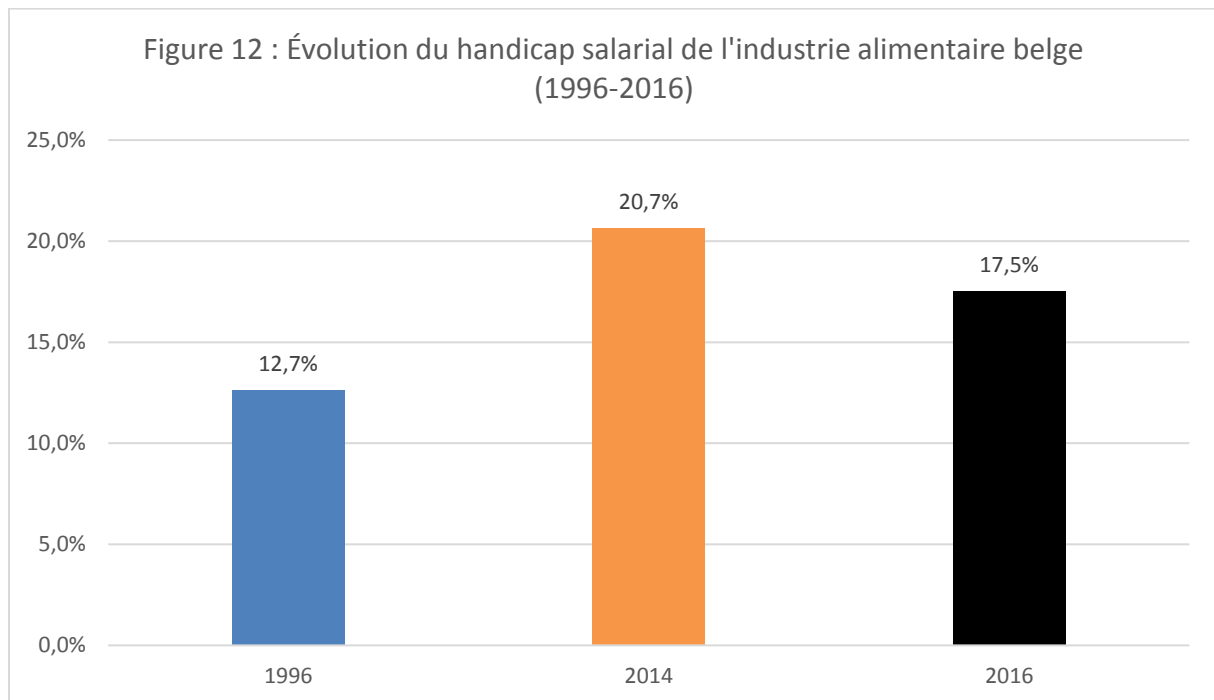
5.2 Compétitivité : coûts salariaux

Il n'y a pas de données officielles disponibles concernant les coûts horaires des employés dans l'industrie alimentaire wallonne. Par conséquent, on utilise ici des données belges, qui peuvent être extrapolées pour l'industrie alimentaire wallonne.

Sur base des comptes nationaux, il ressort qu'en 2015, le coût salarial moyen par heure de travail dans l'industrie alimentaire belge était le deuxième plus élevé de la zone Euro (derrière le Danemark). En comparaison avec nos pays voisins, la Belgique affiche de loin les plus mauvaises performances. D'après les calculs de FEVIA, le handicap salarial de l'industrie alimentaire belge s'élevait, fin 2014, à 21% par rapport à la moyenne pondérée des trois pays voisins. Un niveau élevé intenable pour la position concurrentielle du secteur.

Toutefois, suite à diverses mesures gouvernementales, l'augmentation connaît un léger ralentissement depuis 2013-14 et depuis 2015, le handicap salarial diminue vraiment. Sur base des

calculs de FEVIA, fin 2016, le handicap salarial sera encore de 17,5%. La diminution du handicap salarial va de pair avec une augmentation manifeste du nombre d'emplois dans l'industrie alimentaire.



Source : Calculs propres de FEVIA basés sur les données d'Eurostat, CCE, BFP et FEB

L'augmentation de la productivité est invoquée comme argument pour minimaliser le handicap salarial. La productivité dans l'industrie alimentaire a augmenté. Néanmoins, il est incorrect et même dangereux d'en déduire que le coût du travail n'est donc pas un problème.

Les « Real Unit Labor Costs » (RULC) sont en hausse depuis 2005, surtout depuis 2009. Les RULC expriment la part de la valeur ajoutée de l'industrie alimentaire attribuée au facteur « travail ». Si la part du facteur « travail » augmente dans la valeur ajoutée, il y a, ceteris paribus, un effet négatif sur la rentabilité.

L'analyse à long terme nous apprend que la part du coût salarial se situe toujours clairement au-dessus du niveau de 2005, mais a légèrement diminué ces dernières années grâce au tax-shift et au saut d'index. Par conséquent, il est clair que les gains de productivité (valeur ajoutée) sont convertis en paiement de coûts salariaux de plus en plus élevés. L'augmentation des coûts salariaux horaires jusqu'à 2014 est donc clairement un facteur explicatif important de la baisse de rentabilité structurelle.

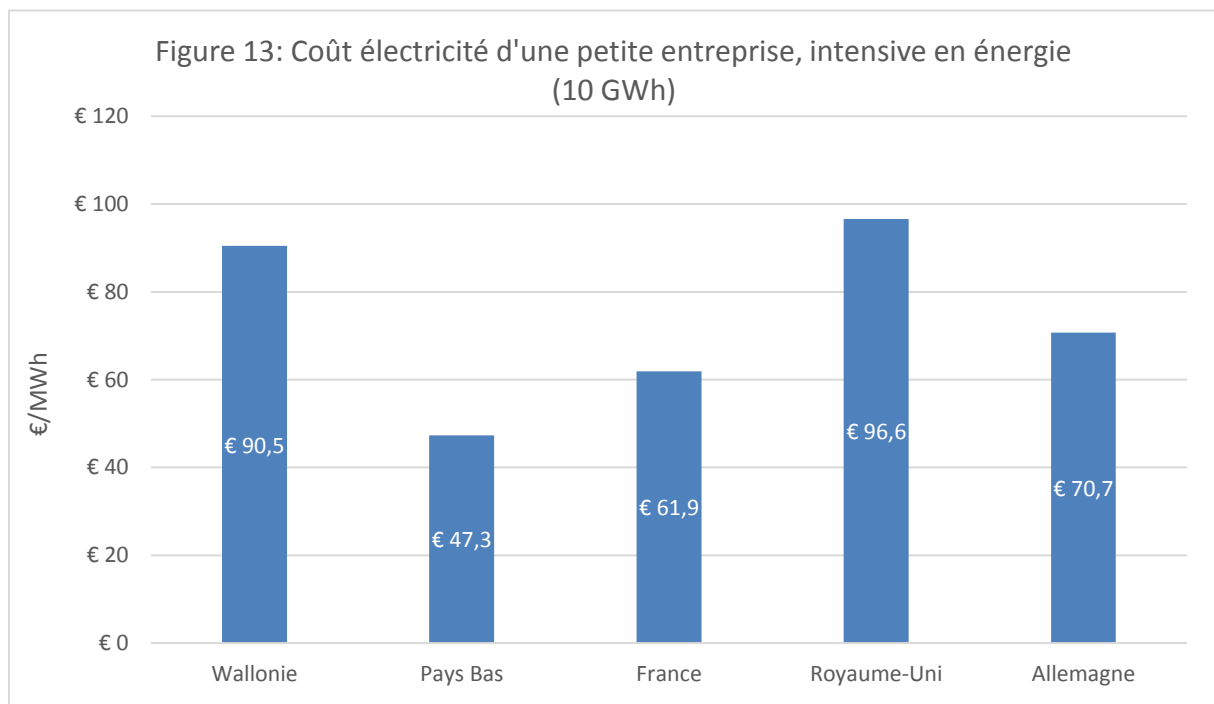
La compétitivité de l'industrie wallonne est donc sous pression. Trois raisons supplémentaires confirment le fait qu'il n'est pas correct de minimiser le handicap salarial. (1) Une augmentation (réelle) de la productivité n'est pas garantie à l'avenir. (2) Une augmentation de la productivité réelle risque d'être accompagnée par un coût social élevé (substitution capital-travail). (3) La concurrence des pays de l'Europe de l'Est est féroce. Le coût horaire total d'un travailleur dans l'industrie alimentaire polonaise représente moins de 5 euros par heure. Ceci n'est pas suffisamment pris en compte dans le débat actuel.

5.3 Compétitivité : coûts de l'énergie

Les petites entreprises alimentaires électro-intensives dans les pays voisins (la France, les Pays-Bas et l'Allemagne) paient leur électricité entre 22 et 48 % moins cher qu'en Wallonie. Ce n'est qu'au Royaume-Uni que l'électricité serait plus coûteuse pour une entreprise similaire. C'est ce que révèle une étude récente de la Commission pour la régulation de l'électricité et du gaz (CREG).

La hausse des surcoûts (les coûts découlant de la politique et dont le financement est assuré par les consommateurs d'électricité) en est à l'origine. Selon les calculs de FEVIA Wallonie, une entreprise alimentaire wallonne moyenne a vu augmenter les surcoûts sur sa facture d'électricité de près de 337% sur une période de 8 ans.

Cette augmentation importante des surcoûts sur la facture électrique s'applique aussi aux entreprises qui participent à un accord de branche (Wallonie). Ces entreprises reçoivent certaines compensations financières en échange d'efforts considérables dans le domaine de l'énergie. Sans ces compensations, l'augmentation des surcoûts serait encore plus importante.



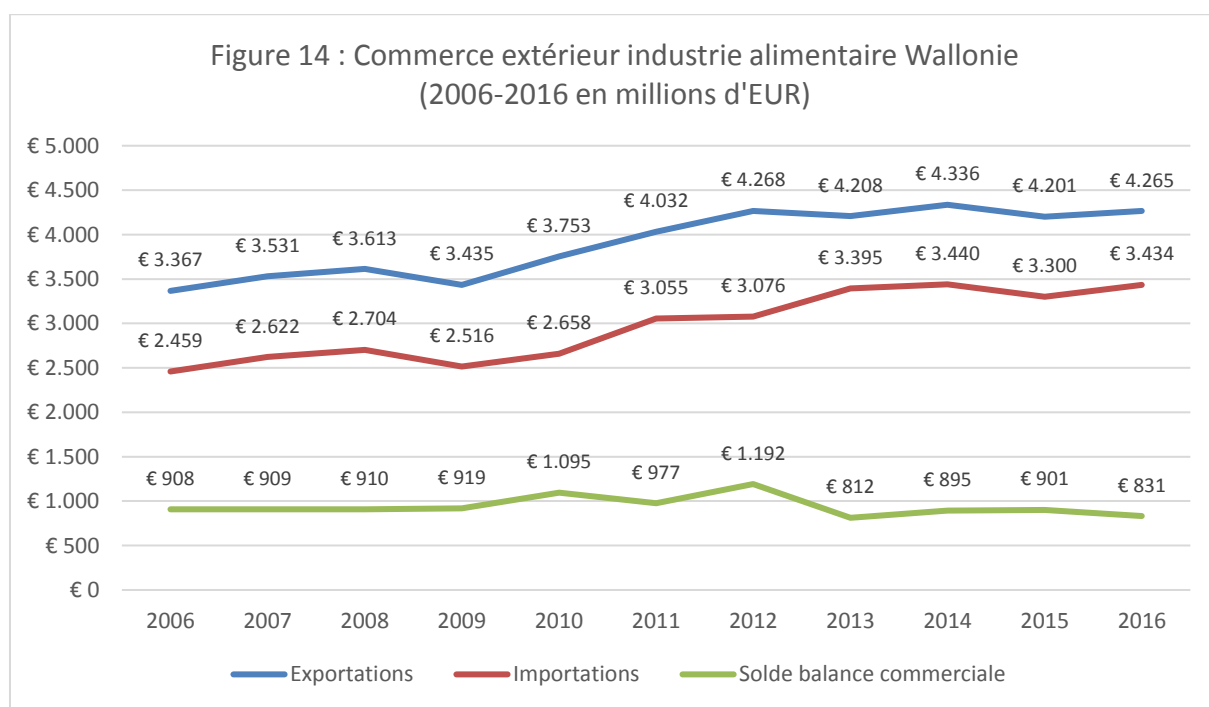
Source : CREG

6. Exportations et commerce extérieur

Les exportations de l'industrie alimentaire ont augmenté de 1,5% en 2016. La balance commerciale s'est soldée par un excédent de 831 millions d'euros. Les exportations totales (de biens) de la Wallonie ont diminué de 1,5% en 2016.

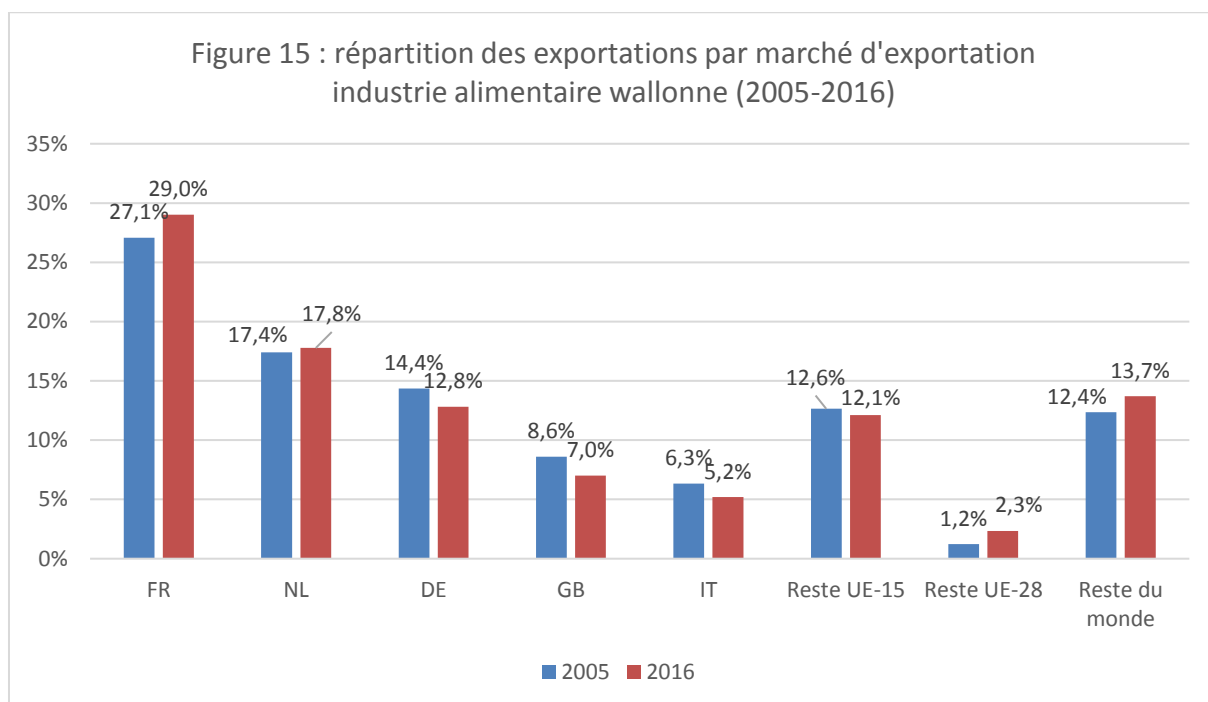
En 2009 il y a eu une diminution des exportations de l'industrie alimentaire de 4,9%. Par rapport à la contraction des exportations totales de biens en 2009 (-16,4%), l'industrie alimentaire a pu limiter l'impact de la crise économique. Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne ont fortement augmenté après la crise de 2009. Entre 2009 et 2012, la valeur totale des exportations a augmenté de 24,2% et atteignent près de 4,3 milliards d'euro. Depuis 2012 les exportations de l'industrie alimentaire restent plus ou moins stable.

Sur la période 2006-2016, les importations ont augmenté à peu près proportionnellement aux exportations, maintenant une balance commerciale positive pour l'industrie alimentaire. De cette façon, l'industrie alimentaire contribue de manière significative à la balance commerciale wallonne.



Source : BNB-ICN (concept national), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

6.1 Répartition des exportations par marché d'exportations et par groupe de produits



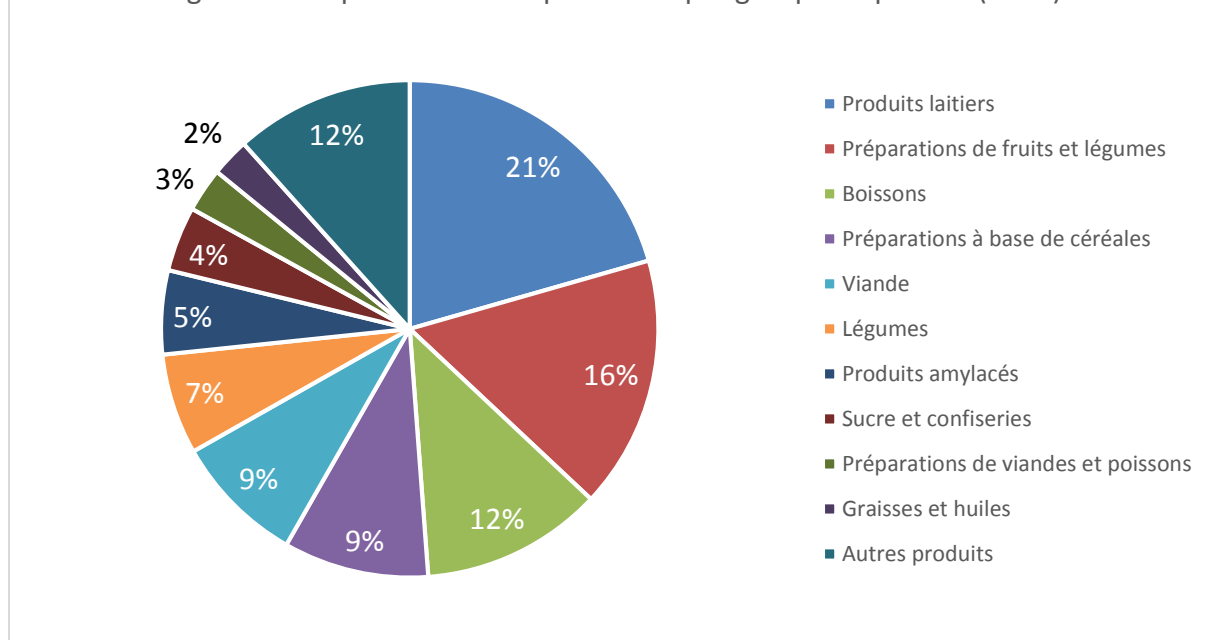
Source : BNB-ICN (concept national), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne restent principalement concentrées sur l'Union européenne et plus encore sur nos voisins directs (FR, NL et DE) avec 59,6% de l'ensemble de nos exportations (fig. 15). Néanmoins, la part de l'Europe de l'Est et les marchés en dehors de l'Europe ont clairement augmenté depuis 2005. En 2016, 16% des exportations de l'industrie alimentaire wallonne étaient orientées vers les pays hors de l'UE-15. En 2005 seulement 13,6% des exportations étaient orientées vers les pays hors de l'UE-15.

Par rapport à 2015, les pays lointains vers lesquels on a enregistré une forte augmentation des exportations sont l'Indonésie (+14,1%, principalement des produits amylacés et laitiers), le Brésil (+14,4%, principalement des préparations de fruits et légumes) et le Chili (+12,3%, principalement des préparations de fruits et légumes). Cette croissance, due au potentiel que représentent ces marchés, est prometteuse pour les exportations wallonnes.

Pour le moment, la concentration des exportations vers les pays voisins comporte certains risques. En 2016, les exportations vers les Pays-Bas et l'Allemagne ont baissé. Point positif : à long-terme les exportations de l'industrie alimentaire se sont clairement diversifiées (comme expliqué dans le paragraphe précédent). Pour l'industrie alimentaire wallonne il est crucial de poursuivre cette diversification. Le marché d'Europe occidentale pour les produits alimentaires a un potentiel de croissance limité. Si l'industrie alimentaire wallonne veut encore grandir, il est crucial de percer sur les marchés d'exportation plus lointains.

Figure 16 : Répartition des exportations par groupe de produit (2016)



Source : BNB-ICN (concept national), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

En ce qui concerne la répartition des exportations par sous-secteurs, on constate une répartition équilibrée entre les catégories de produits, avec toutefois une part plus importante du secteur laitier (figure 16). Cette diversification des exportations est un atout pour l'industrie alimentaire wallonne : une baisse d'exportation dans une catégorie peut ainsi être compensée par une hausse dans une autre catégorie.

La croissance des exportations de 1,5% est expliquée principalement par la hausse des exportations des (préparations) de fruits et légumes. Les exportations de la viande ont, elles aussi, augmenté fortement en 2016 après une diminution en 2015. Les exportations des produits laitiers par contre ont baissé en 2015 et en 2016. Un « effet prix » explique pour une grande part la baisse de ces exportations en 2015 et 2016. En 2016 le projet-pilote d'étiquetage d'origine obligatoire en France est aussi un facteur explicatif.

« Les produits phares belges » tels que la bière et le chocolat peuvent jouer un rôle important dans « l'ouverture des portes » pour les autres produits alimentaires. Afin de consolider et de renforcer sa croissance, l'industrie alimentaire belge a besoin d'une meilleure visibilité et d'une image forte, particulièrement dans les pays d'exportation plus lointaine. C'est pourquoi FEVIA a mis au point un concept d'image de marque cohérent qui veut promouvoir l'industrie alimentaire belge comme LA référence dans le monde entier pour sa qualité: **"Food.be – Small country. Greatfood."**

Liste d'abréviations

BNB-ICN : Banque Nationale de Belgique – Institut des Comptes Nationaux

CCE : Conseil Central de l'Economie

DGSIE : Direction générale Statistique et Information économique

FEVIA : Fédération de l'industrie alimentaire

NACE 2008 : Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne

NC : Nomenclature Combinée

ONSS : Office National de Sécurité Social

PME : Petites et Moyennes Entreprises

SEC : Système européen des comptes nationaux et régionaux

STBS : short-term business statistics

T.V.A. : Taxe sur la Valeur Ajoutée

WSE : Steunpunt Werk en Sociale Economie

